



Le mot du Maire

Dès le début janvier, comme prévu, notre communauté de communes s'agrandit en fusionnant avec celle de Barrès-Coiron. Le nom de cette nouvelle structure sera : Ardèche Rhône Coiron. Le futur conseil communautaire, composé de 36 membres, élira un nouveau président. Ce conseil aura à charge le bon fonctionnement de cette collectivité regroupant 15 communes et 22 000 habitants. 120 salariés seront quotidiennement présents pour assurer la bonne marche des diverses compétences : le ramassage des ordures ménagères, les déchetteries, le spanc, les crèches, les bibliothèques, le cinéma, la jeunesse, les centres de loisirs, etc.

Le but premier de cette fusion, imposée par la loi NOTRe, est de tendre vers une meilleure égalité entre les habitants. Elle doit permettre une mutualisation des moyens et offrir de meilleurs services à la population.

L'histoire de chaque collectivité étant différente au vu de la présence industrielle, et de son potentiel financier, tout ne sera pas réglé au matin du 2 janvier. Plusieurs mois seront nécessaires à l'harmonisation des services et à un équilibre financier.

Le bon sens devra prévaloir sur toute autre considération.

Je vous souhaite une bonne fin d'année, de très belles fêtes en famille et avec vos proches.

Défibrillateur



Le défibrillateur de la mairie change de place et se trouve actuellement à l'angle de la salle Le Préau, afin d'être accessible 24h/24h en cas de besoin. C'est un appareil médical qui peut sauver des vies et qui doit être utilisé uniquement à cet effet.



Les travaux en cours et réalisations

Comme chaque année les travaux de voirie prévus ont été réalisés sur la route du Coiron, Marsac, les Combes, le chemin de la Rançure, Chante Bise, les Quatre Soleils pour un total de 65 000 €.



Réfection de la route du Coiron



Aménagement de la route de la Rançure afin de canaliser au maximum l'eau du ruisseau du Coiron lors des gros orages



Mise en place de jeux pour enfants dans la cour de l'école et mise en sécurité des bâtiments dans le cadre du plan Vigipirate



Mise aux normes de l'électricité du château et de l'église



La rénovation de la façade du château a commencé

Périscolaire : une nouvelle équipe cette année

Les activités périscolaires prolongent le service public de l'éducation et visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs. Pour Aubignas, ces activités ont lieu le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30 et rencontrent un fort succès avec un taux de fréquentation élevé. Ce temps de formation, proposé par la municipalité, est non obligatoire et gratuit pour les familles, et représente un coût de 8 000 € par année scolaire. Suite au départ de deux intervenants, une nouvelle équipe a été mise en place pour l'année scolaire 2016-2017.

Le lundi

Habitante d'Aubignas depuis 7 ans, couturière de profession et armée d'un Bac Pro artisanat et métiers d'art, Hinda a accepté d'être intervenante dans son domaine de prédilection.

Objectifs de son intervention : sensibiliser les petits et les grands à la couture et aux différents textiles.



Hinda ENJOLRAS

Le jeudi



Mireille MONTBROUSSOUS

Intervenante musique dans plusieurs communes de notre région, Mireille vient à Aubignas le jeudi au nom des Centres Musicaux Ruraux.

Objectifs de formation :

Pour les petits : découverte des instruments à l'aide des quatre éléments naturels : l'air, l'eau, le feu, la terre.

Pour les grands : sensibilisation aux musiques du monde en s'appuyant sur les principaux continents, première pratique du chant et des rythmes.

Le vendredi

Salarié de la communauté de communes Rhône-Helvie, Jean-Michel intervient le vendredi depuis le début des activités périscolaires.

Objectifs éducatifs :

Détenteur d'un BP JEPS APT (Activités Physiques pour Tous), il travaille avec les enfants à l'aide de jeux sur la motricité, les activités corporelles et peut ainsi enseigner aux enfants le vivre ensemble, le respect de l'autre et le partage de la vie collective : des valeurs indispensables dans le contexte d'évolution actuelle de notre société.



Jean-Michel BOUCHON



Mathis FARGIER

Mathis est apprenti de la communauté de communes Rhône-Helvie pour une durée de deux ans. Il est en formation à la MFR d'Annecy pour l'obtention d'un BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports). Il suivra donc Jean-Michel BOUCHON pendant toute cette durée le vendredi après midi.

Installation agricole : le rucher en hivernage est arrivé

Après un indispensable débroussaillage des parcelles du Bouchet, Jérôme Vigne continue son installation et une trentaine de ruches sont arrivées à Aubignas. A l'abri des vents dominants, exposées au soleil levant, elles ont toutes les conditions pour passer un bon hiver.



Divagation des animaux domestiques

Tous les propriétaires d'animaux (chats, chiens) sont tenus de ne pas les laisser divaguer sur le territoire de la commune. La divagation est interdite et la collectivité ou les particuliers sont autorisés à emmener les animaux à la SPA (Société Protectrice des Animaux). A charge du propriétaire de les récupérer.

Brûlage des déchets verts



Il est interdit aux particuliers de brûler les déchets végétaux dans les jardins sous peine d'amende (jusqu'à 450€). Ces déchets peuvent être valorisés sous forme de compost ou de paillis ou bien apportés dans les déchetteries d'Alba la Romaine ou du Teil. Merci à tous de respecter les règles destinées à réduire les dégagements de particules fines nuisibles à notre santé.

Le club « Les Valérianes »

Invite toutes les personnes, jeunes et moins jeunes (à partir de 50 ans) à partager des moments de convivialité et participer à nos activités : belote, tarot, jeux de société, pétanque, concours de belote, loto, repas et voyages.

Ces contacts vous aideront à rompre la solitude et l'isolement. Nous vous attendons. Soyez nombreux à nous rejoindre tous les mercredis après-midi, de 14h à 18h, salle de la cantine à Aubignas.

Contacts : 06.64.08.64.15. ou 04.75.52.42.39.



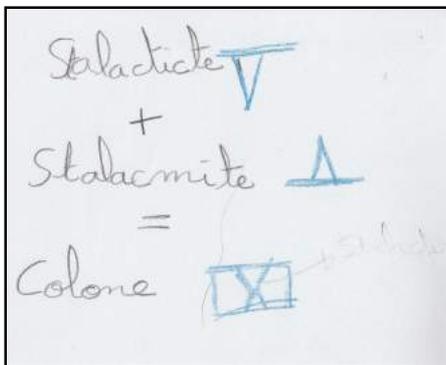


Le mot des écoliers

Dessins et textes d'élèves de la classe primaire suite à la visite de la Caverne du Pont d'Arc

Main négative

On pose sa main sur une paroi. Ensuite on prend de la poudre rouge, on la met dans la bouche, puis on prend une corne de rhinocéros et on souffle. Enfin, on enlève sa main de la paroi, et ça fait une main négative.



Principe de la formation des colonnes dans les grottes.

Trier le verre : c'est notre affaire !!!!

RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes

Le saviez-vous ? Le verre est recyclable à 100% et à l'infini ! Aujourd'hui, 7 bouteilles sur 10 sont déjà recyclées... mais ce n'est pas assez !



Un geste simple :



Etat civil



Logan Blanc, né le 4 novembre chez Laura et Anthony,
petit-fils de Sandra et David Urhan.



Eric Barthélémy, le 10 novembre.

Jean-Luc Feroussier, le 23 novembre.

Agenda

JANVIER

Le dimanche 8, à partir de 14h, réouverture de la Buvette. Une surprise vous attend !

Le samedi 14 à 17h30, vœux du Maire, salle Le Préau.

Le vendredi 20 à 19h, soirée « soupe et jeux » proposée par Les Valérianes, salle Le Préau.

FEVRIER

Le samedi 4 à 10h30, assemblée générale Les Valérianes, salle le Préau.

MARS

Dimanche 5 à 14h, concours de belote organisé par Les Valérianes, salle le Préau.

Dimanche 19 à 14h, loto animé par Les Ecoliers d'Aubignas, salle le Préau.

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h,

Le vendredi : de 14h à 18h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Communauté de Communes Rhône-Helvie

Aubignas, Alba La Romaine, Valvignères, Saint Thomé, Le Teil

RHÔNE-HELVIE
Communauté de Communes